

La CGFP et la FGFC fustigent également l'UEL

La volonté du l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) de faire retirer le patronat du financement de l'assurance maladie ne fait pas uniquement jaser l'OGBL (*lire ci-contre*) et le LCGB. Hier, la Confédération générale de la fonction publique (CGFP) et la Fédération générale de la fonction communale (FGFC) ont souligné à leur tour avoir pris connaissance avec «stupéfaction» du projet patronal. «L'idée avancée par l'UEL vise uniquement à enlever au patronat sa part de responsabilité» pour le financement solidaire de l'assurance maladie, soulignent la CGFP et la FGFC dans un communiqué commun. Les deux syndicats ne voient aucune raison pour remettre en question ce principe de solidarité, qui a fait ses preuves tout au long de ces dernières décennies.

«L'UEL est irresponsable!»

Réuni en comité national, l'OGBL s'en est pris au patronat, un jour après l'échec des négociations sur la loi régulant le temps de travail.

Temps de travail, mais aussi financement et gestion de l'assurance maladie-maternité : l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) a largement été critiquée par l'OGBL pour sa posture sur ces deux dossiers.

De notre journaliste Claude Damiani

Si le gouvernement a récemment prêté une oreille attentive à certaines revendications de l'OGBL – ce qu'il salue – le patronat, lui, refuse tout dialogue, selon les propos du président syndical, André Roeltgen.

Car l'OGBL se réjouit d'avoir pu trouver un accord avec le gouvernement sur certains dossiers, dont l'indexation des bourses d'étudiants et l'adaptation des prestations familiales tous les deux ans par rapport à l'évolution du salaire médian. Par contre,

il pointe du doigt «l'absence pure et simple de dialogue social avec l'Union des entreprises luxembourgeoises».

➤ Le patronat se ficherait de la santé au travail

L'OGBL a notamment du mal à digérer les 13 heures de négociations sur la réforme du temps de travail qui n'ont abouti à aucun consensus, lundi, dans les salons feutrés du château de Senningen. L'absence de compromis sur la forme que devra prendre la future loi dite PAN est en cause. «L'UEL souhaite étendre la période de référence permettant une flexibilisation du temps de travail, à 4 mois.» Or de son côté, l'OGBL dit «non!» à toute flexibilisation à outrance, au nom de la sécurité et de la santé au travail, uniquement

garanties par la possibilité, donnée aux salariés, de pouvoir concilier adéquatement vie professionnelle et vie familiale. «Nous sommes d'avis, tout comme le ministre du Travail (NDLR: Nicolas Schmit), qu'il faille fixer une limite.» Et cette limite est d'un mois maximum pour l'OGBL.

Afin de faire fléchir le patronat et de prouver sa bonne volonté, le syndicat a même proposé une «contre-partie», à savoir que les temps de travail pourront être prolongés de 10 % tout au plus, sur une période de 40 heures de travail prestées hebdomadairement. «Les heures supplémentaires doivent clairement être définies», a encore déclaré André Roeltgen sur ce dossier. Avant pour ce dernier de conclure, que «l'UEL n'est pas mûre pour une autre forme de flexibilisation» et qu'elle est «socialement irresponsable».

«Irresponsable», l'UEL ne le serait d'ailleurs pas que d'un point de vue social, selon l'OGBL, qui s'est attaqué à la seconde grande divergence de vues qu'il a actuellement avec le patronat. À savoir la proposition de réorganisation du financement et de la gestion de l'assurance maladie-mater-

nité, qui a récemment été lancée par le patronat et qui prévoit que les employeurs se retirent du financement des prestations en nature de l'assurance maladie. «L'UEL ne prend pas ses responsabilités sociales, financières et morales», s'insurge André Roeltgen.

Sur ce dossier, OGBL et LCGB font front commun en tenant à rappeler que le système de sécurité sociale est un système de cogestion tripartite entre l'État, les assurés et les employeurs ayant pour objet de répartir les charges tout en constituant une réserve. Dans ce sens, «une désolidarisation de la part des employeurs, dans le cadre des prestations en nature, de l'assurance maladie ne constituerait qu'un premier pas en vue de se défaire de leur responsabilité sociale, ainsi que de leur obligation de cofinancement dans le système de sécurité sociale», estiment les deux syndicats. Le risque encouru serait, à long terme, «la suppression de l'ensemble du système de protection sociale luxembourgeois tel que nous le connaissons actuellement», dicit OGBL et LCGB. «Inacceptable», selon André Roeltgen.

PERSONALIA

Conseil de presse : Peckels président

Le Conseil de presse a changé de président, hier. Lors de l'assemblée constitutive, Paul Peckels, représentant le *Wort*, a pris la relève de Roger Infalt, émanant des rangs de l'Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ). La nouvelle équipe dirigeante est complétée par les vice-présidents Danièle Fonck (*Tageblatt*) et Christophe Langenbrink (Union des journalistes luxembourgeois). Roger Infalt reste dans l'équipe dirigeante du Conseil de presse en tant que secrétaire général, Annette Welsch (ALJ) occupera la fonction de trésorière. Les autres membres de l'équipe dirigeante sont Luc Caregari (SJL), Claude Karger (*Journal*) et Jean-Paul Hoffmann (100,7).

CHAMBRE

Une pétition contre Cattenom

La Commission des pétitions de la Chambre a validé, hier, l'ouverture à la signature de six nouvelles pétitions. Parmi les pétitions qui peuvent être signées jusqu'au 3 mai, figure celle visant à s'engager sur le plan juridique pour obliger l'État français à fermer la centrale nucléaire de Cattenom.



Photo : isabella finzi

Le président de l'OGBL, André Roeltgen, salue la réceptivité actuelle du gouvernement, mais décrie la posture «irresponsable» des employeurs.

Le mouvement syndical libre célèbre ses 100 ans

Le mouvement syndical libre au Luxembourg, dont l'OGBL est la digne héritière, célèbre en cette année 2016 son 100^e anniversaire (1916-2016). À l'occasion de ce jubilé, l'OGBL a entrepris de rendre hommage à tous les syndicalistes qui, depuis 1916, par leur engagement solidaire et leur investissement, ont fait du mouvement syndical libre ce qu'il est aujourd'hui : à savoir, le vecteur historique du progrès social au Luxembourg. Parmi les moments forts de l'année, outre la traditionnelle fête du 1^{er} mai, qui sera célébrée à l'abbaye de Neumünster et qui sera précédée le 28 avril par le discours politique du 1^{er} mai, qui se tiendra cette année à Differdange (au hall «La Chiers»), sont prévus entre autres la sortie fin avril d'un film documentaire réalisé par Andy Bausch sur l'histoire du mouvement syndical libre au Luxembourg, la tenue d'un congrès extraordinaire le 2 juillet qui va venir renforcer l'OGBL par une réforme de ses



statuts l'organisation d'une séance académique le 20 octobre à l'université du Luxembourg sur le site de Belval qui sera accompagnée de la sortie d'un livre élaboré par une équipe d'historiens revenant sur ces 100 années de syndicalisme libre. Sur le plan local, plusieurs célébrations auront également lieu. On peut citer, dans ce contexte, la section de Differdange, qui organisera le 10 décembre une séance académique dans la Cité du fer et la section de Tétange/Rumelange qui prévoit toute une série d'activités au courant du mois de septembre.